



CAC

Club d'Aéromodélisme de Chartres

Le Club d'Aéromodélisme de Chartres (CAC), affilié à la Fédération Française d'Aéromodélisme (FFAM), a été créé le 25 octobre 1976. Auparavant, son activité constituait la "section aéromodéliste" de l'Aéro-Club d'Eure et Loir (ACEL), situé à Chartres. Les plus anciennes archives du Club remontent à 1950.

Depuis la transformation de l'aérodrome de Chartres Métropole en 2017, le CAC bénéficie de nouveaux locaux spacieux et fonctionnels, au sein de ce nouvel équipement, au même titre que les autres associations aéronautiques : avions, planeurs, constructeurs amateurs, restauration d'avions anciens. Le CAC retrouve ainsi ses origines, au contact direct de l'aviation.

Dans ses locaux, le CAC dispose notamment de divers outillages, de grandes tables de construction, de simulateurs de vols pour l'entraînement, à disposition des adhérents et tout particulièrement des élèves de l'école d'aéromodélisme.



Sur une parcelle jouxtant l'aérodrome, le CAC dispose d'une piste de vol circulaire contrôlé, et d'une piste pour des petits modèles légers (moins de 800 g) d'avions et planeurs radiocommandés, utilisés pour l'initiation et la formation des élèves de l'école d'aéromodélisme (altitude de vol limitée à 100 pieds, soit 30 mètres).





Par ailleurs, le CAC est propriétaire d'un grand terrain d'évolution de 3,4 hectares, situé sur la commune de Berchères - St-Germain. Cette "plateforme d'aéromodélisme Jean Guesnon" permet l'évolution de tous types de modèles, sur des espaces dédiés : avions, planeurs, jets, voltige grands modèles (VGM), hélicoptères, drone multi-rotors, ou vol circulaire contrôlé à l'occasion de démonstrations. La plateforme dispose d'un parking, d'un abri avec des toilettes sèches, de tables pour la préparation des modèles ; toutes les installations (zones de pilotage et toilettes) sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) ; les zones de pilotage et d'évolution, et les zones publiques sont protégées, pour des évolutions en toute sécurité. La plateforme est inscrite sur les cartes aéronautiques, autorisant des vols jusqu'à une altitude de 1000 pieds, soit 300 mètres.





Durant les périodes moins favorables à une activité de plein air, le CAC a accès à différents gymnases mis à disposition par la ville de Chartres, pour du vol "indoor" réservé à des petits modèles très légers et économiques, qui peuvent aussi être des modèles ultra acrobatiques.

Avec ses moniteurs expérimentés, le CAC dispense une formation structurée à l'aéromodélisme, de la théorie du vol, à la construction et au pilotage, offrant ainsi une ouverture vers de nombreux métiers, grâce à l'ensemble des techniques mises en œuvre : construction traditionnelle en bois, matériaux composites, impression 3D, radiocommandes programmables, moteurs brushless, paramétrage de drones, retransmission au sol d'images ou de paramètres de vol, ...



Outre cette école d'aéromodélisme, le CAC propose également des sections spécialisées pour le planeur (planeurs à propulsion électrique, treuillage, remorquage, maquettes), les multi-rotors (drones avec pilotage "en immersion" FPV), l'indoor et le vol circulaire contrôlé ; pour autant, toutes les disciplines sont les bienvenues ! Le CAC compte actuellement près de 80 membres. Plusieurs de ces membres participent régulièrement à des concours ou des rencontres amicales.

Grâce à cet environnement privilégié, le CAC est en mesure d'accueillir tous ceux que le modélisme attire, motive ou intrigue : débutants qui seront encadrés, pratiquants qui trouveront un espace d'échange et de conseils, chevronnés qui profiteront d'installations et des équipements adaptés.

www.cachartres.com